

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université 20 Aout 1955 Skikda
NIF 408020000210125

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° :01/US/2025

LA REALISATION D'UN CENTRE D'ANALYSE PETROCHIMIQUE ET CONTROLE INDUSTRIEL UNIVERSITE 20 AOUT 1955 SKIKDA

POUR LA TROISIEME FOIS APRES AVOIR ANNULE EN LOTS UNIQUE : LOT N°02 : VRD

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02, du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, l'Université 20 Aout 1955 Skikda informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé A L'avis D'appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimal n° :01/Us/2025,

La Réalisation D'un Centre D'analyse Pétrochimique Et Contrôle Industriel Université 20 Aout 1955 Skikda

Pour La Troisième Fois Apres Avoir Annule En Lots Unique : Lot N°02 : VRD

À paru dans les quotidiens nationaux : en arabe An- Nasr le 13/07/2025 et EL HAYAT EL ARABIYA en français le 14/07/2025. Après l'ouverture et jugement des offres le projet est attribué provisoirement comme suit :

Projet	lot	Entreprise	La note technique	Montant	Montant corrigé	Délai	Nif	Obs.
Réalisation D'un Centre D'analyse Pétrochimique Et Contrôle Industriel Université 20 Aout 1955 Skikda	En Lots Unique : Lot N°02 : VRD	Entreprise De Travaux Publique Et Hydraulique BOUMECCELLAT FOUAD - MILA -	61.25	27 142 537.50	27 142 537.45	04 MOIS	197843150108725	Qualifié UNIQUE

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (bomop) ou dans les quotidiens nationaux suscités conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/9/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public.

. Les autres soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution du marché.

Remarque : passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.